



Conseil économique et social

Distr. générale
23 novembre 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Quarante-sixième session

6-15 février 2008

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire *

**Suivi du Sommet mondial pour le développement social
et de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promouvoir
le plein-emploi et un travail décent pour tous**

Déclaration présentée par Citizens United for Rehabilitation of Errants (2005), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2008/1.



Déclaration

1. Il semblerait qu'un développement social réussi passe par un épanouissement des groupes et des individus permettant à ces derniers de mener une existence productive et de réaliser pleinement leur potentiel. La criminalité et la violence, qui ont des causes multiples, mais dont nous estimons qu'elles procèdent en partie, tout comme le développement économique inadapté, des carences du développement social ou de son absence, vont apparemment à l'encontre de cet épanouissement. La plupart des prisonniers étant remis tôt ou tard en liberté, s'il s'avère que les causes premières de ces carences n'ont pas été traitées durant leur incarcération, la criminalité et la violence ne peuvent que se perpétuer.

Qui sont les prisonniers?

2. L'étude des prisons et de leurs pensionnaires à travers le monde se révèle édifiante. Qui sont les détenus? Pour la plupart, ce sont des individus pauvres, n'ayant guère d'éducation, fort peu qualifiés et appartenant à des minorités raciales ou ethniques marginalisées. Beaucoup d'entre eux ont souffert de dysfonctionnements familiaux, de troubles de l'apprentissage, de troubles mentaux ou psychologiques, de diverses dépendances et d'autres handicaps sociaux. Ces populations captives se chiffrent à des millions d'individus, résultat d'une philosophie dominante favorisant la punition et la répression de ceux qui enfreignent la loi. Si l'on additionne ce que coûte le travail de la police et des tribunaux, les lieux de détention et les séquelles des séjours en prison, la charge financière au niveau mondial s'élève à plusieurs centaines de milliards de dollars chaque année. Sommes-nous sur la bonne voie? Nous attaquons-nous aux causes premières du problème?

Exemples de programmes de réinsertion

3. Certaines prisons renforcent les comportements antisociaux; d'autres au contraire contribuent à les améliorer. Considérons tout d'abord le deuxième cas de figure. L'autosuffisance économique de ceux qui sortent de prison est en général un élément indispensable de la réduction de la criminalité et des dépenses qu'elle entraîne pour l'État. L'emploi est primordial à la dignité humaine, en ce qu'il renforce l'estime de soi et permet à l'individu de prendre une part active à la vie de la communauté. La formation professionnelle est par conséquent l'un des fondements de toute solution au problème. Au nombre des mesures sociales correctives doivent également souvent figurer les cures de désintoxication, le rattrapage scolaire, l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne, les services de consultation et d'information ou les traitements favorisant le bien-être et la santé physique, psychologique et mentale. Les besoins des détenus en la matière sont trop fréquemment ignorés. Il existe cependant de très bons programmes de réinsertion dans de nombreux pays, comme le montrent les exemples suivants.

4. Dans un pays d'Amérique centrale, les personnes incarcérées bénéficient d'un programme leur permettant d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne ainsi que de cours d'agriculture et de programmation informatique et d'une formation concernant les compétences parentales. Un pays d'Amérique du Sud soutient des bénévoles apprenant aux détenus la comptabilité et leur montrant comment créer de petites entreprises. Dans un autre pays encore, après avoir appris à lire et à écrire, les personnes incarcérées participent à un minimum de 40 heures de formation aux

techniques de gestion, telles que la gestion de base et la gestion intégrale de la qualité. Dans un pays d'Amérique du Nord, une association locale offre des services de désintoxication, des foyers de réinsertion et des lieux de vie où les anciens détenus bénéficient d'un appui. Ces derniers ont également accès à une formation aux métiers de la restauration, de l'hôtellerie, de l'entretien des bâtiments et de l'informatique, ainsi qu'à des services de placement, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement professionnel. Il ne s'agit là que de quelques exemples choisis parmi tous les programmes de réinsertion pouvant et devant être imités. L'éducation, la formation professionnelle, le traitement des dépendances et les soins de santé sont des méthodes éprouvées pour réduire le récidivisme et ainsi améliorer la qualité de vie de chacun.

Exemples d'abus

5. Les exemples d'abus et d'absence de développement social dans les systèmes de justice pénale sont toutefois légion. Dans un pays d'Amérique du Sud, la sous-alimentation, la surpopulation, l'absence de services médicaux et de services d'assainissement et d'hygiène sont au nombre des principaux problèmes. Dans un pays d'Amérique du Nord, le taux de VIH/sida est six fois plus élevé dans les prisons d'États et les prisons fédérales qu'au sein de la population dans son ensemble; le taux d'infection par l'hépatite y est quant à lui de 9 à 10 fois plus élevé.

L'augmentation de la population carcérale s'accompagne souvent d'un accroissement de la violence : agressions physiques, rivalités entre gangs, viols et émeutes sont de plus en plus fréquents. Le trafic de stupéfiants, les réseaux de prostitution et autres entreprises criminelles existent dans de trop nombreux établissements pénitentiaires. Les problèmes sont certainement considérables, mais il existe au moins autant de possibilités d'améliorer le sort de ces vastes populations qui vivent derrière les barreaux.

Une nouvelle ère de promesses

6. Une politique qui se fonde trop sur la répression et l'élimination et laisse la part congrue au développement économique et social se traduit par un trop grand nombre d'incarcérations, des retards dans les procédures judiciaires, la surpopulation et un taux élevé de récidive – et ainsi par encore davantage de crimes et de violence et plusieurs centaines de milliards de dollars dépensés à mauvais escient chaque année.

Il ne s'agit pas là d'une fatalité. Beaucoup sont conscients qu'en choisissant des méthodes plus réparatrices, il est possible d'obtenir de meilleurs résultats à moindre coût.

On trouvera ci-après une liste non exhaustive des mesures spécifiques visant à restructurer la justice pénale pour qu'elle soit plus axée sur la réparation et le développement économique et social :

7. Recommandations :

1. Promouvoir le développement économique et social dans les viviers de criminalité et de violence que sont les quartiers marqués par un taux de chômage très élevé, des logements délabrés, des services de santé et des écoles inadéquats, des familles éclatées et des niveaux élevés de dépendance.

2. **Multiplier les solutions remplaçant l’incarcération, en particulier dans le cas des personnes dépendantes et des malades mentaux. N’avoir recours à l’incarcération que lorsqu’elle est nécessaire. Éviter les sentences trop longues.**

3. **Investir dans les programmes de réinsertion qui permettent de développer les compétences recherchées sur le marché du travail. Souligner l’importance de l’aptitude à l’emploi pour trouver un travail décent et vivre de façon correcte.**

4. **Prévenir la surpopulation des prisons; mettre en place des installations sanitaires de base dans l’ensemble des établissements pénitentiaires.**

5. **Veiller à ce que tous les prisonniers soient traités humainement, dans le respect de la dignité de la personne.**

6. **Apporter une assistance médicale aux détenus en temps voulu; les soumettre à un dépistage et les soigner pour des maladies infectieuses telles que le sida, la tuberculose et l’hépatite.**

7. **Proposer, le cas échéant, aux toxicomanes des cures de désintoxication efficaces à la place de l’incarcération. Soutenir les traitements de désintoxication offerts aux toxicomanes et aux alcooliques pendant et après le séjour en prison.**

8. **Assurer le soutien et le traitement appropriés de ceux qui souffrent de troubles mentaux ou psychologiques.**

9. **Proposer à chacun de travailler sur un projet de réinsertion dès les premiers jours de l’incarcération. Financer les programmes permettant de réaliser ces projets afin de mettre à disposition des services réparateurs durant et après le séjour en prison.**

10. **Aider les personnes incarcérées à rester en contact avec leur famille et leurs amis en facilitant les visites, l’échange de correspondance et l’accès au téléphone.**

C’est ainsi qu’il pourra être apporté des solutions au problème de la criminalité et de la violence. La question est de savoir ce qui fonctionne le mieux et où investir le plus profitablement. Nous sommes convaincus que c’est en favorisant le développement économique et social avant, pendant et après le séjour en prison, et non en ayant recours exclusivement à des mesures punitives et répressives, qu’il sera possible de permettre à des millions de personnes de mener une existence plus productive et d’économiser ainsi des milliards de dollars chaque année.

Note

Déclaration approuvée et soutenue par la Dominican Leadership Conference et les Sœurs de Notre-Dame de Namur, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.